



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 AVRIL 2022



ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 avril 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 1 à 3

ÉTATS FINANCIERS :

État des résultats 4

État de l'évolution de l'actif net 5

État de la situation financière 6

État des flux de trésorerie 7

Notes complémentaires 8 à 19

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP

Suite 450
633 rue Main Street, PO Box
1005
Moncton, NB
E1C 8P2
T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105

Aux membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2022 ainsi que les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2022, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention à la note 3 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 30 avril 2021 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada
Le 12 octobre 2022

Grant Thornton LLP

Comptables professionnels agréés

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 30 avril 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u> (retraité - note 3)
Produits :		
Scolarité		
Temps complet	41 238 799 \$	33 818 510 \$
Temps partiel	3 501 651	3 669 689
Subventions provinciales		
Non restreintes	67 960 456	67 287 605
Restreintes	14 767 341	15 384 481
Subventions fédérales	21 564 183	13 997 945
Services vendus	8 211 442	5 709 517
Revenus de placement (note 4)	3 658 812	3 229 840
Dons	1 713 040	1 991 974
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées (note 5)	6 505 142	6 704 913
Résidences et entreprises	7 865 263	5 512 092
Autres revenus	5 227 726	3 820 818
	<u>182 213 855</u>	<u>161 127 384</u>
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	111 160 676	106 028 972
Frais de déplacements	912 350	246 772
Matériel et fournitures	5 028 413	3 990 043
Communications	325 755	340 692
Services publics	5 262 338	4 454 900
Assurances	612 672	547 214
Bourses d'études	9 104 970	8 067 760
Services contractuels	692 927	521 845
Honoraires	4 753 122	3 983 822
Publications et publicités	581 548	488 981
Coût des marchandises vendues	1 586 757	1 053 185
Intérêts sur la dette à long terme	136 038	163 970
Intérêts et frais bancaires	117 341	117 723
Location et entretien d'équipement	1 499 812	1 479 950
Acquisitions des bibliothèques	1 868 103	1 951 281
Mobilier et équipement	809 448	639 862
Améliorations des bâtiments et terrains	4 160 429	3 217 599
Charges liées aux régimes de pension (note 6)	(48 586)	1 585 413
Autres dépenses	2 645 230	2 475 276
Amortissement des immobilisations	8 322 281	8 525 248
	<u>159 531 624</u>	<u>149 880 508</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u><u>22 682 231 \$</u></u>	<u><u>11 246 876 \$</u></u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 30 avril 2022

	2022				Total	2021
	Investi en immobilisations	Reçu à titre de dotations	Affecté, Recherche et Fiducie	Non affecté		(retraité - note 3)
Solde au début de l'exercice	29 427 560 \$	94 107 950 \$	15 855 666 \$	(41 776 671) \$	97 614 505 \$	51 311 749 \$
Retraitement (note 3)	2 901 002	-	1 251 791	-	4 152 793	2 090 590
Solde au début de l'exercice, reclassifié	32 328 562	94 107 950	17 107 457	(41 776 671)	101 767 298	53 402 339
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(1 801 123)	306 507	7 202 149	16 974 698	22 682 231	11 246 876
Apports à titre de dotations reçus	-	4 018 480	-	-	4 018 480	5 532 662
Intérêts capitalisés	-	6 513 451	-	-	6 513 451	2 913 821
Investissement en immobilisations (note 7)	1 499 527	-	-	(1 499 527)	-	-
Virements interfonds et affectations internes (notes 7 et 13)	2 298 953	(202 348)	3 213 454	(5 231 585)	78 474	-
Régimes de pension - réévaluations et autres éléments	-	-	-	(37 356 000)	(37 356 000)	28 671 600
Solde à la fin de l'exercice	<u>34 325 919 \$</u>	<u>104 744 040 \$</u>	<u>27 523 060 \$</u>	<u>(68 889 085) \$</u>	<u>97 703 934 \$</u>	<u>101 767 298 \$</u>



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 avril 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u> (retraité - note 3)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	61 245 290 \$	53 377 694 \$
Dépôts à terme (note 8)	3 418 821	5 084 719
Comptes à recevoir (note 15)		
Étudiants	1 124 451	916 899
Autres	1 300 526	1 634 792
Subventions à recevoir	21 214 094	5 853 692
Stocks	802 225	715 798
Charges payées d'avance	1 788 630	1 948 628
	<u>90 894 037</u>	<u>69 532 222</u>
Placements (note 8)	113 262 621	114 330 118
Immobilisations corporelles (note 9)	<u>114 022 982</u>	<u>115 759 223</u>
	<u>318 179 640 \$</u>	<u>299 621 563 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer	6 379 837 \$	6 602 996 \$
Salaires et retenues salariales (note 10)	8 954 634	8 627 608
Vacances à payer	6 565 644	6 408 319
Revenus reportés	8 291 491	2 019 104
Portion à court terme de la dette à long terme (note 12)	597 625	556 969
Apports reportés (note 13)	28 789 541	38 119 041
	<u>59 578 772</u>	<u>62 334 037</u>
Dette à long terme (note 12)	5 333 710	5 996 831
Passif au titre des régimes de pension (note 6)	62 582 200	33 956 300
Apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées (note 5)	<u>92 981 024</u>	<u>95 567 097</u>
	<u>220 475 706</u>	<u>197 854 265</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	34 325 919	32 328 562
Reçu à titre de dotations	104 744 040	94 107 950
Affecté	27 523 060	17 107 457
Non affecté	(68 889 085)	(41 776 671)
	<u>97 703 934</u>	<u>101 767 298</u>
	<u>318 179 640 \$</u>	<u>299 621 563 \$</u>
Engagements (note 14)		
Pour le Conseil des gouverneurs,		
		
_____ Recteur et vice-chancelier	_____ Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 avril 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u> (retraité - note 3)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	22 682 231 \$	11 246 876 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	8 322 281	8 525 248
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées	(6 505 142)	(6 704 913)
Gain à la disposition de placements	(6 885 705)	(3 531 020)
Variation de la juste valeur des placements	9 917 365	(10 499 899)
Gain à la disposition d'immobilisations	(16 014)	(115)
Transfert d'apport reportés à apports à titre de dotation	78 474	-
Charges liées aux régimes de pension	(8 730 100)	(5 572 700)
	<u>18 863 390</u>	<u>(6 536 523)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement ¹	<u>(16 738 063)</u>	<u>34 847 533</u>
	<u>2 125 327</u>	<u>28 311 010</u>
Activités de financement		
Emprunt bancaire	-	(1 055 115)
Apports à titre de dotations reçus et intérêts capitalisés	10 531 930	8 446 483
Remboursement de la dette à long terme	(622 465)	(493 525)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	3 919 069	2 722 916
	<u>13 828 534</u>	<u>9 620 759</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(16 567 753)	(27 079 861)
Dispositions de placements	14 603 590	22 221 050
Acquisitions d'immobilisations	(6 138 116)	(3 191 154)
Produits de disposition d'immobilisations	16 014	1 500
	<u>(8 086 265)</u>	<u>(8 048 465)</u>
Variation de l'encaisse	7 867 596	29 883 304
Encaisse au début de l'exercice	<u>53 377 694</u>	<u>23 494 390</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>61 245 290 \$</u>	<u>53 377 694 \$</u>

¹ Les immobilisations incluses dans les comptes à payer totalisent 552 506 \$ en 2022 (104 583 \$ en 2021).

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton (l'« Université ») est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, à Edmundston et à Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré exonéré d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel CPA Canada – Comptabilité, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Fonds non affecté

Ce fonds comprend les opérations afférentes à la prestation des services d'enseignement, qui se veut la mission première de l'Université. Les produits incluent principalement les subventions gouvernementales et les produits liés aux droits de scolarité. Les charges incluent majoritairement les coûts de l'enseignement, les services de soutien pédagogique, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Recherche subventionnée

Les produits de ce fonds incluent ceux reçus pour le soutien à la recherche de source extérieure de l'Université obtenus sous forme de subventions ou de contrats. Les charges admissibles identifiées selon les termes retracés aux ententes sont comptabilisées dans ce fonds lorsque les coûts sont engagés.

Fiducie

Les produits de ce fonds comprennent ceux normalement reçus de source extérieure à l'Université qui ne sont pas des revenus destinés à la recherche. Les charges admissibles sont normalement spécifiées dans les ententes conclues avec les organismes ou celles identifiées pour une activité spécifique.

Dotation

Tous les dons reçus à titre de dotation durant l'exercice sont comptabilisés à titre d'augmentation de l'actif net du fonds, de même que les revenus de placements capitalisés. Les dons doivent être conservés à perpétuité. Seuls les revenus de placement équivalents aux charges engagées dans l'exercice aux fins spécifiées dans les ententes avec les donateurs sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice. Le solde des revenus de placement gagnés et non comptabilisés à titre de produits de l'exercice est transféré aux exercices futurs dans les apports reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les produits de ce fonds comprennent les subventions restreintes, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et autres revenus pour fins de dépenses de nature capitale. On entend par « dépenses de nature capitale » les constructions et les rénovations majeures d'immeubles ainsi que les achats de terrains, de mobiliers et d'équipements. Les charges incluent l'amortissement des immobilisations et les dépenses non capitalisées. Les dettes afférentes aux immobilisations sont également incluses dans le fonds des immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les estimations les plus importantes sont les périodes d'amortissement des immobilisations, les créances douteuses des comptes à recevoir, la juste valeur marchande des placements et les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer l'engagement des régimes de pension.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les soldes non dépensés sont comptabilisés comme apports reportés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe dans l'actif net.

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Ces montants sont comptabilisés à titre d'« apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées » et sont amortis et comptabilisés aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période au cours de laquelle les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus, des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés lorsqu'un bien est transféré ou un service est rendu et que le montant peut être évalué.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

L'Université évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ces actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif.

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des produits sur les charges dans le poste revenus de placement dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transaction liés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 %, solde dégressif;
- Immeubles – 5 %, solde dégressif;
- Mobiliers et équipements non informatiques – 10 ans, méthode de l'amortissement linéaire; et,
- Équipements informatiques et logiciels – 5 ans, méthode de l'amortissement linéaire.

Les livres de bibliothèque qui sont en circulation ne sont pas capitalisés aux immobilisations mais ils sont enregistrés à la charge durant l'année qu'ils sont achetés.

Dépréciation des actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, l'Université réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. La juste valeur de ces actifs est déterminée par les flux monétaires actualisés. Au cours de l'exercice 2022, aucune dépréciation n'a été constituée à cet égard.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Évaluation des stocks

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies. Le premier est le Régime de pension des professeurs, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton et le deuxième est le Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton.

Régime de pension des professeurs, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton (pour le service crédité à partir du 1er janvier 2014) :

- **Cotisations régulières de l'employé** : La cotisation au régime est établie à 9 % du salaire régulier jusqu'à concurrence d'un plafond salarial qui est établi à 75 % de la pension maximale au titre des régimes de pension à prestations déterminées, prescrite et indexée conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- **Contributions de l'employeur** : L'Université de Moncton verse un montant au moins égal à la contribution des employés dans la caisse de retraite du régime. En fait, elle doit verser la somme prévue par la loi pour couvrir le coût des rentes, prestations et remboursements payables aux participantes et participants à l'égard des services au cours de l'année, ainsi que les paiements spéciaux nécessaires pour amortir tout déficit de continuité et tout déficit de solvabilité (sous réserve de dispense).

Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton (pour le service crédité à partir du 1er janvier 2014):

- **Cotisations régulières** : La cotisation au régime est établie à 9 % du salaire régulier jusqu'à concurrence d'un plafond salarial qui est établi à 89 % de la pension maximale au titre des régimes de pension à prestations déterminées, prescrite et indexée conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- **Contributions de l'employeur** : L'Université de Moncton verse un montant au moins égal à la contribution des employés dans la caisse de retraite du régime. En fait, elle doit verser la somme prévue par la loi pour couvrir le coût des rentes, prestations et remboursements payables aux participants et participantes à l'égard des services au cours de l'année, ainsi que les paiements spéciaux nécessaires pour amortir tout déficit de continuité, et tout déficit de solvabilité (sous réserve de dispense).

L'Université comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations de retraite. Les obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice sont déterminées en fonction des plus récents rapports d'évaluations actuarielles établis aux fins de la capitalisation. La date d'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de l'Université. La date des plus récentes évaluations actuarielles complètes des régimes de pension établies aux fins de la capitalisation est le 31 décembre 2020, et celles-ci ont été extrapolées au 30 avril 2022.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dans son état de la situation financière à la clôture de l'exercice, l'Université constate les obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées de toute provision pour moins-value. Le coût des régimes pour l'exercice est constaté dans les résultats. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes et les réévaluations et autres éléments sont constatés dans l'actif net.

Les réévaluations et autres éléments correspondent au total des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les rendements calculés à l'aide du taux d'actualisation; les gains et pertes actuariels; les incidences des provisions pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies; les coûts des services passés; et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

3. INFORMATIONS COMPARATIVES RETRAITÉES

Au cours de l'exercice 2022, la direction a constaté que certains apports avaient été classifiés dans les apports reportés au lieu d'enregistrer comme revenu.

En conséquence, les apports reportés, l'actif net et les produits de subventions, de revenus de placement et de dons de la période précédente n'étaient pas correctement traités. L'Université a corrigé les erreurs en retraitant rétrospectivement les éléments des états financiers de la période précédente. L'impact sur le bilan en date du 30 avril 2021 est le suivant:

	Au 30 avril 2021		
	Montant présenté à l'origine	Correction	Montant retraité
État de la situation financière			
Passif			
Apports reportés	42 271 834 \$	(4 152 793) \$	38 119 041 \$
Actif net			
Investi en immobilisation	29 427 560 \$	2 901 002 \$	32 328 562 \$
Affecté	15 855 666 \$	1 251 791 \$	17 107 457 \$

L'impact sur l'état des résultats pour l'exercice terminé le 30 avril 2021 est le suivant:

	Exercice clos le 30 avril 2021		
	Montant présenté à l'origine	Correction	Montant retraité
Produits:			
Subventions provinciales restreintes	13 820 493 \$	1 563 988 \$	15 384 481 \$
Subventions fédérales	13 502 249 \$	495 696 \$	13 997 945 \$
Revenus de placement	3 228 521 \$	1 319 \$	3 229 840 \$
Dons	1 990 774 \$	1 200 \$	1 991 974 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

4. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les revenus de placement, incluant les variations de la valeur marchande des placements, se présentent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
		(retraité - note 3)
Revenus sur placements :		
Revenus de dividendes et d'intérêts	2 800 070 \$	3 225 419 \$
Gains réalisés	6 885 705	3 531 020
Gains (pertes) non réalisés	(9 917 365)	10 615 161
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus (pertes) sur placements au cours de l'exercice	(231 590)	17 371 600
Plus (moins): amortissement des apports reportés :		
Fonds non-affecté	-	100 000
Fonds de recherche	882	1 115
Fonds de fiducie	(2 112)	(459)
Fonds de dotation	3 893 538	(14 242 416)
Fonds des immobilisations	(1 906)	-
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus de placement constatés à titre de produits	<u>3 658 812 \$</u>	<u>3 229 840 \$</u>

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CAPITALISÉES

Les apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées représentent l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début de l'exercice	95 567 097 \$	99 549 094 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces	3 919 069	2 722 916
Moins : montants amortis dans les résultats	(6 505 142)	(6 704 913)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	<u>92 981 024 \$</u>	<u>95 567 097 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Passif au titre des prestations définies		
Obligations au titre des prestations définies	(421 336 500) \$	(401 070 300) \$
Juste valeur des actifs des régimes	358 754 300	367 114 000
	<u>(62 582 200) \$</u>	<u>(33 956 300) \$</u>
 Coût des régimes de pension pour l'exercice		
Coût des services rendus	4 874 200 \$	4 455 200 \$
Coût financier	1 960 300	3 952 700
	<u>6 834 500 \$</u>	<u>8 407 900 \$</u>
 Charges liées aux régimes de pension		
Coût des régimes pour l'exercice	6 834 500 \$	8 407 900 \$
Cotisations de l'Université comptabilisées aux salaires et avantages sociaux	(6 883 086)	(6 822 487)
	<u>(48 586) \$</u>	<u>1 585 413 \$</u>

7. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

- Des fonds non affectés de 1 499 527 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations pour le financement des achats d'immobilisations au montant de 914 600 \$ et pour le remboursement de 584 927 \$ sur la dette à long terme.
- Des fonds non affectés de 5 075 273 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (622 827 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (2 542 528 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (1 857 347 \$) et pour d'autres activités de recherche et de fiducie (52 571 \$).
- Des fonds non affectés de 372 326 \$ ont été transférés aux fonds de fiducie (49 326 \$) et d'immobilisations (323 000 \$) afin de combler des soldes déficitaires de l'exercice.
- Des fonds de 16 014 \$ provenant du fonds d'immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
- Des fonds de 200 000 \$ provenant du fonds de dotation ont été transférés aux fonds non affectés.
- Des fonds de 87 822 \$ provenant du fonds de dotation ont été transférés aux fonds de fiducie (64 954 \$) et de recherche (22 868 \$).
- Des fonds de 7 000 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés au fonds de dotation.
- Des fonds de 78 474 \$ provenant des apports reportés afférents en dotation ont été transférés au fonds de dotation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

7. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES (SUITE)

9. Des fonds de 589 623 \$ provenant du fonds d'immobilisations ont été transférés au fonds de fiducie.

10. Des fonds de 65 466 \$ provenant du fonds de recherche ont été transférés au fonds d'immobilisations.

8. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Actions de sociétés cotées en bourse et fonds de placement	87 714 477 \$	86 956 967 \$
Obligations et titres du marché monétaire	22 930 618	24 360 735
Dépôts à terme	2 617 526	3 012 416
	<u>113 262 621 \$</u>	<u>114 330 118 \$</u>
Dépôts à terme échéant au cours du prochain exercice	<u>3 418 821 \$</u>	<u>5 084 719 \$</u>

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 137 915 \$	-	4 137 915 \$	4 122 520 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	13 703 162	11 267 693	2 435 469	2 932 433
Immeubles	227 853 962	133 602 565	94 251 397	96 066 681
Mobilier et équipement non informatique	44 072 778	33 216 962	10 855 816	10 688 899
Équipement informatique	10 221 880	8 042 573	2 179 307	1 877 900
Logiciels	196 479	33 401	163 078	70 790
	<u>300 186 176 \$</u>	<u>186 163 194 \$</u>	<u>114 022 982 \$</u>	<u>115 759 223 \$</u>

10. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Salaires à payer	6 925 357 \$	6 703 548 \$
Retenues salariales à payer	2 029 277	1 924 060
	<u>8 954 634 \$</u>	<u>8 627 608 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose de marges de crédit autorisées totalisant 3 000 000 \$ (soit 0 \$ pour le campus de Moncton, 2 000 000 \$ pour le campus d'Edmundston et 1 000 000 \$ pour le campus de Shippagan), portant intérêt au taux de base commercial de la Caisse populaire acadienne Itée moins 0,15 %. Au 30 avril 2022, ces facilités de crédit sont inutilisées (0 \$ en 2021).

12. DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Campus d'Edmundston, hypothèque 2,88%, remboursable par versements mensuels de 8 190 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 20 août 2025 (résidence). (<i>Valeur nette comptable : 483 573 \$</i>)	1 417 909 \$	1 474 466 \$
Campus de Shippagan, hypothèque 1,59%, remboursable par versements mensuels de 9 198 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 décembre 2025 (résidence). (<i>Valeur nette comptable : 1 349 106 \$</i>)	892 996	988 350
Campus de Moncton, hypothèque 1,59%, remboursable par versements mensuels de 26 091 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 décembre 2025 (résidence Médard-Collette). (<i>Valeur nette comptable : 3 318 493 \$</i>)	2 533 213	2 803 691
Campus de Moncton, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 5 397 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 avril 2025 (Parc scientifique). (<i>Valeur nette comptable : 5 372 207 \$</i>)	140 210	199 590
Campus de Shippagan, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 27 avril 2025 (IRZC). (<i>Valeur nette comptable : 2 282 187 \$</i>)	947 007	1 050 164
Campus d'Edmundston, hypothèque repayée durant l'année	-	37 539
	<u>5 931 335</u>	<u>6 553 800</u>
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	597 625	556 969
	<u>5 333 710 \$</u>	<u>5 996 831 \$</u>

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2023	-	597 625 \$
2024	-	610 581 \$
2025	-	574 368 \$
2026	-	570 172 \$
2027	-	581 968 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

13. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2022			2021 (retraité - note 3)	
	Affectés, Immobilisations	Affectés, Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total	Total
Solde au début de l'exercice	3 564 145 \$	19 216 687 \$	19 491 002 \$	42 271 834 \$	26 905 302 \$
Retraitement (note 3)	(2 901 002)	-	(1 251 791)	(4 152 793)	(2 090 590)
Solde reclassifié	663 143	19 216 687	18 239 211	38 119 041	24 814 712
Revenus gagnés et reportés aux exercices futurs (constatés dans l'exercice) et autres ajustements	(428 937)	(3 893 538)	1 584 900	(2 737 575)	16 218 150
Intérêts capitalisés	-	(6 513 451)	-	(6 513 451)	(2 913 821)
Virements interfonds et affectation d'origine interne	-	(266)	(78 208)	(78 474)	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>234 206 \$</u>	<u>8 809 432 \$</u>	<u>19 745 903 \$</u>	<u>28 789 541 \$</u>	<u>38 119 041 \$</u>

14. ENGAGEMENTS

L'Université s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2027 pour la location d'équipements et de locaux, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements en vertu de ces ententes s'établit à 3 967 418 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2023	-	1 490 023 \$
2024	-	1 061 335 \$
2025	-	647 400 \$
2026	-	412 666 \$
2027	-	355 994 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Université à ces divers risques au 30 avril 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque principalement en regard des comptes à payer, des salaires et retenues salariales, des vacances à payer, de la portion à court terme de la dette à long terme et du passif au titre des régimes de pension.

L'Université gère le risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle dresse des budgets et établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'encaisse, les dépôts à terme et certains autres placements à taux d'intérêt fixes et variables, ainsi que la dette à long terme à taux d'intérêt fixes, comme le décrit la note 12. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Université à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux variables assujettissent l'Université à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Université gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de change

Certaines encaisses sont libellées en devises. Par conséquent, cette encaisse est exposée aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2022, l'encaisse libellée en devises et convertie en dollars canadiens représente 550 497 \$ (351 591 \$ au 30 avril 2021).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de l'Université assujettis au risque de crédit comprennent l'encaisse et les comptes à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit de l'Université est principalement attribuable à ses comptes à recevoir. Les montants sont présentés dans l'état de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Université en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. La provision pour créances douteuses s'établit à 321 773 \$ au 30 avril 2022 (1 008 011 \$ au 30 avril 2021).

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2022

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de crédit lié à l'encaisse est limité puisqu'elle est détenue dans des institutions financières jugées reconnues.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des prix du marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse, dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. L'Université atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement.

La Politique de placement permet la répartition suivante de l'actif du Fonds de dotation :

Classe d'actif	Limite minimale	Cible	Limite maximale
Valeurs à court terme	0,0 %	1,0 %	3,0 %
Titres à revenu fixe :			
canadiens	17,0 %	20,0 %	23,0 %
sans contraintes	7,0 %	10,0 %	13,0 %
Titres de participation :			
canadiens	7,0 %	10,0 %	13,0 %
étrangers (Mondial)	14,0 %	17,0 %	20,0 %
étrangers (Tous pays)	14,0 %	17,0 %	20,0 %
pays émergents	7,0 %	10,0 %	13,0 %
Immobilier canadien (direct)	0,0 %	7,5 %	10,5 %
Infrastructure (direct)	0,0 %	7,5 %	10,5 %

Il est anticipé que les mandats d'immobilier canadien et d'infrastructure seront mis en place graduellement en fonction des appels de capitaux. Les fonds servant à financer les appels de capitaux proviendront des titres à revenu fixe sans contrainte et des titres de participation étrangers et ce, selon un ratio d'un tiers provenant des titres à revenu fixe sans contrainte et deux tiers provenant des titres de participation étrangers. Lors de cette période de mise en place, des déviations temporaires seront autorisées.

16. IMPACT DU COVID-19

La pandémie COVID-19 a continué d'avoir un impact sur les opérations de l'Université de Moncton en 2021-2022 mais de façon beaucoup moins importante qu'en 2020-2021. Pour ce qui est des inscriptions étudiantes, elles ont dépassé les inscriptions de l'année 2020-2021 et l'année 2019-2020 sur les trois campus surtout en raison de l'augmentation des inscriptions de l'international. Bien que la plupart des cours ont été offerts en présentiel, avec des mesures sanitaires telles que le port du masque et la distanciation, certaines opérations sur les campus ont continué d'être affectées. Certaines installations sportives ont été fermées au public durant l'année 2021-2022 et les services alimentaires n'ont pas encore atteint le niveau de clientèle pré-pandémique. L'Université de Moncton demeure optimiste que les opérations de ces secteurs vont s'améliorer dès l'année 2022-2023.